



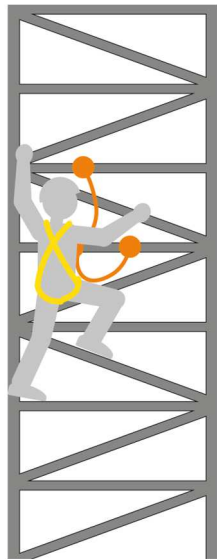
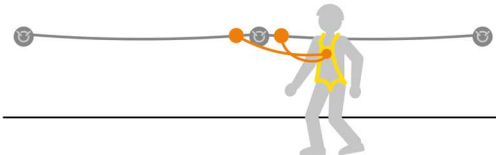
HarnaisPro

REF HPBW260K

HS Code 63072000



**MADE
IN EUROPE
GREEN TRADE**



Mousqueton grande
ouverture échafaudeur

Boucle cousue et
gainée pour une
protection optimale

Sangle extensible
facilitant la progression

Absorbeur d'énergie
à extension limitée



ABSORBER-Y-EXT 150 MGO ST

Longe antichute Y de progression en sangle extensible avec absorbeur d'énergie intégré.

Sangle extensible pour un confort et une facilité d'utilisation incomparable. Longe conçue pour la progression sur des structures verticales et des lignes de vie horizontales, avec passage de fractionnements. Longueur de sangle hors tout avec l'absorbeur et connecteurs intégrés : au repos 1,10 m / sous tension 1,50 m. Extrémités équipées de boucles cousues gainées, d'un connecteur acier (HPAZ011) à fermeture automatique et verrouillage manuel à vis SCREW GATE ouverture 18 mm et de deux connecteurs en acier (HPAZ022) à fermeture et verrouillage automatique double action à linguet ouverture 55 mm (adaptés pour tous les types d'échafaudages). Longe fabriquée à l'aide d'une sangle élastique auto-rétractables pour ne pas entraver la progression et éviter tout trébuchement. Absorbeur d'énergie à extension limitée pour diminuer la distance de dégagement. Antistatique (ATEX). Durée de vie 10 ans suivant VGP.

Utilisation :

Travaux en hauteur avec risques de chutes verticale et déplacement limité.
Travaux en hauteur avec espace disponible limité sous les pieds de l'utilisateur.
Accès et évolution sur structures métalliques (pylône, échafaudage, échelle, plate-forme, ligne de vie).

Avantages : sangle extensible ne procurant aucune gêne lors d'évolutions. Bon compromis souplesse/légèreté/résistance. Qualité des matériaux utilisés. Absorbeur d'énergie à extension limitée intégré au dispositif limitant le tirant d'air et la force de choc à moins de 6 kN.





HarnaisPro

REF HPBW260K

HS Code 63072000

Conformité à la réglementation :

Réglementation EPI 2016/425

Norme EN 355:2002

Normes PN-E-05201:1999 + PN-E-05204:1994 + PN-EN 60079-10-1:2016 + PN-EN 60079-10-2:2015

Caractéristiques :

Sangle polyamide largeur 30 mm ($R \geq 2200$ daN).

Absorbeur d'énergie à déchirure en polyamide 32 mm.

Longueur totale : 1,1 m à 1,5 m.

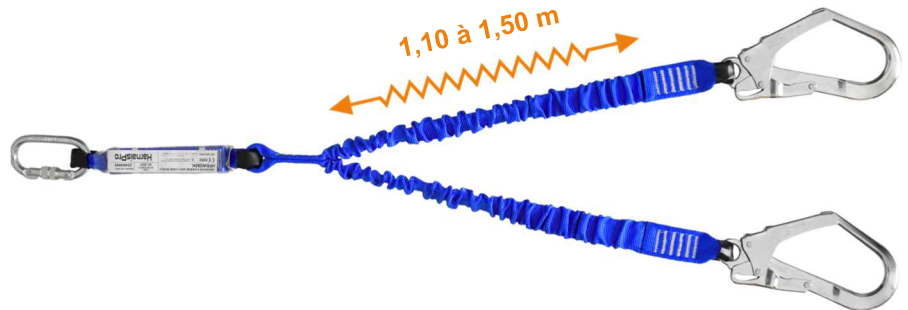
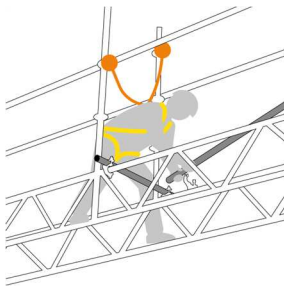
Résistance connecteurs ≥ 2000 daN.

Résistance statique ≥ 1500 daN.

Tirant d'air maximum (facteur 2, masse 100 kg) : 5,20 m.

Force de freinage maxi ≤ 600 daN.

Poids : 1500 g.



Durée de vie :



Les EPI contre les chutes de hauteur HarnaisPro sont conçus pour de longues années de fonctionnement dans des conditions normales d'utilisation et de conservation. La durée de vie dépend de l'utilisation qui en est faite et de l'environnement de travail dans lequel le matériel évolue. Les EPI textile ont une durée de vie potentielle de 10 ans. Les EPI métallique ont une durée de vie illimitée. Un contrôle annuel est obligatoire au moins une fois tous les 12 mois par le fabricant ou par une personne compétente et habilitée pour valider le bon fonctionnement des EPI.

Protection contre l'électricité statique en atmosphères explosives gazeuses et poussiéreuses :



Institute of Industrial Organic Chemistry

Tukaszewicz Research Network - Institut de chimie organique industrielle.
6 Annopol St., 03-236 Varsovie, Pologne. N° TVA : PL5250008577



Evaluation des propriétés concernant la protection contre l'électricité statique sur la base des résultats des tests de contrôle effectués, il est précisé que :

L'équipement répond aux exigences de protection contre l'électricité statique selon PN-E-05201:1992 p. 2.1 (3) et PN-E-05204:1994 p. 3.2.2.1 c) et 3.2.2.3 b), en ce qui concerne les zones à risque d'explosion (zones) 1, 2, 20, 21 et 22, classé selon l'arrêté du ministre de l'économie du 8 juillet 2010 sur les exigences minimales en matière de sécurité et de santé au travail des personnes travaillant dans des environnements à risque d'explosion de MIE $> 0,1$ mJ.

En particulier, ce produit peut être utilisé en toute sécurité en présence de méthane et de poussières de charbon, en particulier dans les conditions climatiques prédominantes des mines souterraines (sites de fouilles minières classés comme niveau de risque d'explosion a, b et c ainsi qu'au risque d'explosion de poussière de charbon classe « A » et « B »).

La base de ce jugement est l'impossibilité d'une électrisation dangereuse de la surface du produit donné dans les conditions de son utilisation conformément aux principes de protection contre l'électricité statique selon PN-E-05204 : 1994 p. 3.3.2 c), f) - j).

